



Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional des Causses du Quercy
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE

OBJET :

L'an deux mille vingt-cinq, le trente avril à neuf heures trente, les membres du Bureau syndical se sont réunis à la Maison du Parc-Géoparc à Labastide-Murat, sous la présidence de Madame Catherine MARLAS.

Programme actions 2025

**Fonctionnement –
deuxième volet -
Actions collectives
Pôle de pleine
nature Vallée du
Célé**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mme G. LASFARGUES, conseillère régionale d'Occitanie
Mme C. MARLAS, conseillère départementale du Lot
M. A. TERLIZZI, conseiller départemental du Lot
M. J. DIETSCH, représentant de la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors
M. JC. FOUCHE, président de la Communauté de communes CAUVALDOR
M. M. LAVERDET, représentant de la Commune de Montfaucon
Mme C. PRUNET, représentante de la Commune de Saint-Simon
Mme D. LENFANT, maire de Rocamadour
M. B. GOURAUD, maire de Vaylats
Mme V. JOURDAN, représentante de la commune de Marcilhac-sur-Célé

ÉTAIENT EXCUSES

M. V. LABARTHE, conseiller régional d'Occitanie, donne pouvoir à Mme G. LASFARGUES
M. S. BERARD, conseiller régional d'Occitanie, donne pouvoir à Mme C. PRUNET
Mme M. PIQUE, conseillère régionale d'Occitanie, donne pouvoir à Mme C. MARLAS
M. P. GARRIGUES, conseiller régional d'Occitanie, donne pouvoir à M. A. TERLIZZI
Mme N. GINESTET, conseillère départementale du Lot, donne pouvoir à M. J.C. FOUCHE
M. F. DRECREMPS, conseiller départemental du Lot, donne pouvoir à M. J. DIETSCH
Mme N. MASBOU, représentante de la Communauté de Communes du Grand Figeac, donne pouvoir à Mme V. JOURDAN
M. S. CHERER, représentant de la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat, donne pouvoir à M. M. LAVERDET
Mme A. VACOSSIN, conseillère départementale du Lot, donne pouvoir à Mme D. LENFANT
M. J.C. SAUVIER, président de la Communauté de communes du Pays de Lalbenque-Limogne, donne pouvoir à M. B. GOURAUD
M. G. BOUCHER, représentant de la Commune de Lentillac-du-Causse
M. F. REYMANN, maire de Lugagnac

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. N. BRUNET, directeur du Parc - Géoparc
Mme A. GIROU, directrice adjointe du Parc - Géoparc
Mme C. BALMETTE, responsable de la gestion administrative et financière du Parc - Géoparc

**DATE DE LA
CONVOCATION**
24 mars 2025
DATE D'AFFICHAGE
24 mars 2025

**NOMBRE DE
DÉLÉGUÉS**
En exercice : 25
Présents : 10
Votants : 20
Voix : 35

La Présidente rappelle aux membres du Bureau syndical que le pôle de pleine nature Vallée du Célé a pour priorité de renforcer ses objectifs initiaux tout en ayant le souci de porter à maturité le territoire et d'assurer une animation pérenne du pôle. Son action s'inscrit en réponse à plusieurs enjeux :

- élargissement de l'accès à la pratique des APN ;
- décroisement des pratiques de pleine nature afin d'en faire un vecteur de découverte du patrimoine ;
- renforcement des connexions aux grandes itinérances ;
- développement raisonné des APN et du territoire ;
- mise en tourisme des offres ;
- anticipation et adaptation des activités et de la saisonnalité aux aléas climatiques ;
- évaluation et observation, des outils de pilotage ;

La stratégie du pôle de pleine nature est déclinée en 4 axes :

- 1) Proposer une offre d'activité diversifiée et à haut niveau de services.
- 2) Assurer la transmission et le partage des pratiques.
- 3) Planifier une communication et une promotion responsables.
- 4) Animer et pérenniser le Pôle de pleine nature.

Les objectifs sur 2 ans (2025 – 2026) seront :

- développer l'accessibilité des activités sur le territoire ;
- promouvoir la destination de la vallée du Célé ;
- proposer des offres ludiques à destination des familles et jeunes publics, et autres nouvelles offres d'activités ;
- faire connaître la démarche Pôle de pleine nature aux acteurs du territoire ;
- faciliter la découverte du Pôle de pleine nature et du Parc-Géoparc aux personnes en situation de handicap.

Dépenses prévisionnelles : 45 998 €

- Communication et promotion (séjour blogueurs) : 3 389 €
- Création de nouveaux jeux de piste en canoë : 2 048 €
- Animations et sorties nature adaptées : 5 991 €
- Outils de communication pour l'accessibilité : 1 150 €
- Organisation de deux événements de promotion des activités de pleine nature : 8 300 €
- Création d'un parcours sonore sur le site de l'Oppidum de Murcens : 10 000 €
- Signalétique d'interprétation GR 651 : 15 120 €

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Région Occitanie : 5 000 € (11%)
- Département du Lot : 4 000 € (9%)
- LEADER : 27 798 € (60%)
- Autofinancement : 9 200 € (20%)

Le bureau syndical, à l'unanimité,

- valide les actions collectives Pôle de pleine nature Vallée du Célé,
- autorise la Présidente à solliciter les financements correspondants et à signer toutes pièces nécessaires à sa mise en œuvre.

**La Présidente
Catherine MARLAS**



Direction de la Transition
Écologique et Énergétique

Fiche action simplifiée

Années 2025-2026



PNR Causses du Quercy

Tous les champs de la fiche action doivent être complétés

FICHE ACTION

N° fiche action

Demande de financement dans le cadre du contrat spécifique Région-PNR

A quelle enveloppe du contrat spécifique est rattachée l'action?

TTC ou HT

1
oui
Fct - 45k€ à 70% max
TTC

Intitulé de l'action (simple, clair, synthétique)

Pôle de Pleine Nature vallée du Célé #2 et accessibilité - Actions collectives

Nom du référent de l'action

Camille CHANAL

Référence à la Charte du PNR

N° de l'axe

2

N° de la mesure

2.3.4

Intitulé de la mesure

Organiser un développement raisonné des activités de sports
et loisirs de nature dans les espaces naturels

Référence au contrat

Priorité

Priorité dominante

Priorité secondaire

Priorité n°2 : Economie durable et résiliente

Priorité n°3 : Bien-vivre, rencontres et partages

Thématique

Thématique dominante

Thématique n°2

Thématique n°3

Tourisme
Culture et patrimoine
Economie

Action innovante et/ou expérimentale

Type d'innovation

Expliquer le caractère innovant et/ou expérimental de l'action (le cas échéant) :

--

Descriptif de l'action

• Contexte :

Le Parc a été lauréat du premier AAP « Pôle de pleine nature en Massif Central » en 2016. Dans ce cadre de nombreuses actions ont été conduites par le Parc et ses partenaires. En 2023, le Parc a candidaté à l'appel à projet « Pôle de pleine nature en Massif Central » saison 2 initié par l'Etat et les Régions du Massif Central : il a été retenu pour une durée de trois ans. Cela permet au Parc de poursuivre et d'assurer l'animation et l'ingénierie du projet "Pôle de pleine nature Vallée du Célé". Il est chargé de mettre en oeuvre le programme pluriannuel établi (2024-2026).

• Objectifs et résultats attendus :

Le pôle de pleine nature Vallée du Célé a pour priorité de renforcer ses objectifs initiaux tout en ayant le souci de porter à maturité le territoire et d'assurer une animation pérenne du pôle. Son action s'inscrit en réponse à plusieurs enjeux :

- élargissement de l'accès à la pratique des APN ;
- déclassement des pratiques de pleine nature afin d'en faire un vecteur de découverte du patrimoine ;
- renforcement des connexions aux grandes itinérances ;
- développement raisonné des APN et du territoire ;
- mise en tourisme des offres ;
- anticipation et adaptation des activités et de la saisonnalité aux aléas climatiques ;
- évaluation et observation, des outils de pilotage ;

La stratégie du pôle de pleine nature est déclinée en 4 axes :

- 1) Proposer une offre d'activité diversifiée et à haut niveau de services
- 2) Assurer la transmission et le partage des pratiques
- 3) Planifier une communication et une promotion responsables
- 4) Animer et pérenniser le Pôle de pleine nature

Les objectifs seront :

- Développer l'accessibilité des activités sur le territoire
- Promouvoir la destination de la vallée du Célé
- Proposer des offres ludiques à destination des familles et jeunes publics, et autres nouvelles offres d'activités
- Faire connaître la démarche Pôle de pleine nature aux acteurs du territoire
- Faciliter la découverte du Pôle de pleine nature et du Parc aux personnes en situation de handicap sur le territoire

* Public cible

Professionnels	Touristes	Habitants	
----------------	-----------	-----------	--

* Contenu de l'action :

- 1) Promotion des séjours multi-activités en vallée du Célé
- 2) Création de jeux de piste en canoë pour découvrir le patrimoine
- 3) Organisation d'événements de découverte des activités de pleine nature en vallée du Célé (2 éditions)
- 4) Promotion et communication autour de la vallée du Célé
- 5) Actions en faveur de l'accessibilité : mise à jour de l'annuaire des activités adaptées, création d'un cycle de découverte du Parc - Géoparc pour personnes en situation de handicap mental ou psychique, organisation d'une Causserie Itinérance / randonnée accessible pour tous, création d'un référentiel ou guide de chemins adaptés avec le fauteuil tout-terrain Hippocampe prêt par le Parc
- 7) Création de nouvelles offres : parcours sonore sur l'oppidum de Murcens, conception et animation de sorties nature adaptées.
- 8) Mise en place d'une signalétique d'interprétation sur le GR 651

Localisation de l'action

	Tout le territoire
--	--------------------

Action partenariale (oui/non)

oui	(Partenaires techniques)
-----	--------------------------

si oui, nom des partenaires

Département du Lot, Grand Cahors, Grand Figeac, CC Causse de Labastide-Murat
--

Livrables

2 événements APN Outils de communication : séjours, offres d'activités, éléments de sensibilisation aux bonnes pratiques en espaces naturels 1 journée de randonnée adaptée 1 cycle de découverte du Parc-Géoparc pour personnes en situation de handicap mental ou psychique 1 guide des chemins accessibles avec l'Hippocampe 1 parcours sonore Des sorties natures adaptées
--

Calendrier prévisionnel

Date de début

--

Date de fin

--

Budget et Plan de financement prévisionnels (base HT ou TTC)

Dépenses :		Dépenses HT / TTC				
Postes de dépense	Type	Montant unitaire	Nombre	TOTAL	GQUERCY	FQVD
Promotion des séjours multi-activité en vallée du Célé : action de communication avec réalisation d'un séjour blogueurs	prest./fourn.			2950,00	826,00	2 124,00
Animation nature - séjour blogueurs				188,48		188,48
Animation ciel étoilé - séjour blogueurs				250,00	250,00	
Création de nouveaux jeux de piste en canoë pour compléter les parcours géocaching (conception + impression de 5 exemplaires par livret)	prest./fourn.			2048,00	573,44	1 474,56

Organisation d'un cycle de découverte du Parc-Géoparc pour personnes en situation de handicap mental et organisation d'une journée de randonnée adaptée à la découverte du Parc pour tous les handicaps	prest./fourn.				991,10	991,10	
Création d'un document référençant les chemins accessibles avec le fauteuil Hippocampe	prest./fourn.				750,00	210,00	540,00
Actualisation de l'annuaire des activités adaptées					400,00	non éligible	non éligible
Organisation d'un challenge APN - évènement de découverte et promotion des activités de pleine nature - édition 2025 (8 activités + frais de communication)					4150,00	4 150,00	
Conception et animation de sorties nature adaptées pour personnes en situation de handicap, jeunes en difficultés psycho-sociales, tout-petits					5000,00	1 400,00	3 600,00
Création d'un parcours sonore sur le site de l'Oppidum de Murcens					10000,00	10 000,00	
Signalétique d'interprétation GR 651 - Conception, fabrication et pose de signalétique d'interprétation naturaliste et culturelle (1 table d'interprétation par commune, communes de Corn, Espagnac, Brengues, Saint-sulpice, Marcilhac, Sauliac, Orniac, Cabrerets, Bouziès)					15120,00	5 040,00	10080
Organisation d'un challenge APN - évènement de découverte et promotion des activités de pleine nature - édition 2026 (8 activités + frais de communication)					4150,00		4 150,00
Total dépenses					45 998 €	23 440,54	22 157,04

Recettes:

Poste recette	Précision	%	Montant	GRAND QUERCY	FQVD
Région Occitanie - DITEE/PNR	SBT - unité PNR		5 000 €		
Région Occitanie - Autre					
Départements			4 000 €		
Europe (hors LEADER)					
LEADER			27 798 €		
DREAL					
Etat (hors subv DREAL)					
Etablissement public d'Etat					
Communes et Interco					
Autres Public					
Financements privés					
Autofinancement			9 200 €		
Total recettes			45 998 €	23 441 €	22 157 €

Financement de l'ingénierie dans le cadre du contrat spécifique Région-PNR

Subvention Région affectée à l'ingénierie :

Observations sur moyens mis en œuvre/budget prévisionnel